Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Blé OGM en Argentine : feu vert pour sa commercialisation

Par Frédéric PRAT

Publié le 10/01/2023, modifié le 09/03/2026

Au prétexte des tensions actuelles sur le marché du blé, l'Argentine a autorisé, en mai 2022, la commercialisation d'un blé transgénique. Ce blé est censé tolérer un herbicide et certaines conditions de sécheresse. Seule la culture de ce blé avait été autorisée en octobre 2020. Mais sa commercialisation était conditionnée à son autorisation d'importation par le Brésil. C'est désormais le premier blé OGM dans le monde autorisé à la commercialisation, au grand dam des acteurs économiques nationaux et internationaux.

C'est une première mondiale : par la résolution 27/2022 du 12 mai 2022 [1], le gouvernement argentin a autorisé la commercialisation d'un blé transgénique. Ce blé tolère un herbicide, le glufosinate d'ammonium, et certaines conditions de sécheresse [2]. La chercheuse à l'origine de ce blé, Raquel Chan, précisait à *Inf'OGM*, qu'« *il y a des environnements où les différences entre transgéniques et non transgéniques ont été de 90 % (lieux où la productivité est très faible, environnement défavorable), et d'autres où cette différence est de zéro ou proche de zéro* » [3]. Ce blé est commercialisé sous le nom de HB4 par Trigall, une joint-venture entre Bioceres et le semencier français Florimond-Desprez [4].

La culture de ce blé avait été autorisée en octobre 2020 [5], mais pas sa commercialisation. En effet, grande exportatrice de blé, notamment vers le Brésil, l'Argentine avait alors conditionné l'autorisation de la commercialisation de ce blé à son autorisation d'importation dans ce pays. C'est chose faite depuis le 11 novembre 2021, le Brésil ayant limité cette autorisation exclusivement pour la farine de ce blé, et pas pour la culture [6].

Une pénétration massive de la filière alimentaire ?

Bioceres a mis à profit l'autorisation de culture en 2020 pour produire, durant les deux dernières campagnes, des semences de ce blé. Bioceres nous avait aussi précisé, à propos de la récolte de 2021, que « *toute la production n'est pas considérée comme une semence et une partie du grain est jetée. Dans ce dernier cas, le système comprend des contrats avec des transformateurs qui sont prêts à traiter ces céréales et à les acheminer vers un marché spécifique ou à les vendre pour, par exemple, l'alimentation animale* ». » Une façon donc de contourner l'autorisation qui avait été donnée en 2020 exclusivement pour la culture.

Dans un document présentant ses prévisions [7], Bioceres annonce que 4 % de la sole de blé [8] sera transgénique pour la campagne 2022/2023 et 30 % pour celle de 2023/2024. Le potentiel pour progressivement inonder le marché avec la farine de ce blé est bien réel.

De nombreux acteurs, notamment économiques et de défense de l'environnement, s'insurgent contre cette autorisation. Dans la mesure où ce blé est conçu expressément pour tolérer un herbicide, il est évident que sa production augmentera à terme l'utilisation de cet herbicide, avec des conséquences néfastes pour l'environnement. Et pour la santé humaine ? La question se pose car contrairement au soja, le blé se retrouve directement dans l'alimentation humaine. Bioceres plaide qu'officiellement, la tolérance à l'herbicide n'a servi qu'à trier les blés qui avaient intégré le transgène de résistance à la sécheresse. Cependant, des techniciens de Bioceres argumentent que face aux résistances de plus en plus nombreuses à différents herbicides, l'utilisation du glufosinate sera la bienvenue [9].

Par ailleurs, la contamination de la filière blé non transgénique (et notamment bio), est inévitable. Rappelons que seuls quelques essais de Monsanto de blé transgénique au début des années 2000 ont suffi pour qu'on retrouve encore des repousses 20 ans après [10]. Or l'Argentine, septième exportateur mondial de blé [11], va exporter cette année près de la moitié de sa

production de blé et seuls cinq pays (Australie, Brésil, Colombie, Nouvelle-Zélande [12] et Nigeria [13]) ont pour le moment autorisé – ou vont très prochainement le faire - l'importation de farine de ce blé [14]. Un cinquième pays, les États-Unis, a examiné ce dossier. Dans la lettre de réponse de la Food and Drug administration (FDA) à Bioceres, datée du 22 juin 2022, la FDA a expliqué que, « *sur la base des informations que Bioceres a présentées à la FDA, y compris les informations relatives à sa sécurité, [elle n'a] pas d'autres questions concernant les utilisations actuelles prévues par Bioceres de son blé HB4 aux États-Unis pour le moment. Comme c'est toujours le cas, il est de la responsabilité de Bioceres de s'assurer que les aliments commercialisés par la société sont sûrs, sains et conformes à toutes les exigences légales et réglementaires applicables* » [15].
La FDA a relevé que « *dans sa demande, Bioceres déclare que le blé [HB4]* [16] *est destiné uniquement à être cultivé en Argentine ou en Amérique du Sud, et qu'il n'est pas prévu de cultiver du blé [HB4] aux États-Unis. Bioceres prévoit que la présence du blé [HB4] dans l'alimentation aux États-Unis sera limitée aux produits transformés, qui dérivent du grain de blé. La majorité des grains de blé sont utilisés pour l'alimentation humaine. (...) Sur la base des informations actuelles fournies par Bioceres à la FDA, [la FDA] n'a aucune question concernant la sécurité de faibles niveaux intermittents de blé [HB4] dans les aliments pour animaux. Toutefois, si Bioceres ou les distributeurs du blé [HB4] ont l'intention de commercialiser le blé ou ses sous-produits en tant qu'aliments pour animaux aux États-Unis, nous leur recommandons de contacter la Division of Animal Food Ingredients du Center for Veterinary Medicines (CVM).*
Il incombe à Bioceres d'obtenir toutes les autorisations appropriées, y compris celles de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis et du ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA), avant de commercialiser des aliments destinés à l'homme ou à l'animal dérivés du blé [HB4]" [17].
Cependant, dans une lettre datée du 7 juin 2022, la Division de l'alimentation animale du Centre de médecine vétérinaire (CVM) du ministère de l'Agriculture (USDA) donnait déjà son feu vert [18] ; de même pour le Center for Food Safety and Applied Nutrition (CFSAN) de la FDA, dans une lettre du 22 juin 2022 [19]. D'où la notification sur la page de l'ISAAA de cette autorisation du blé HB4 pour l'alimentation humaine et animale aux États-Unis [20].

Avec ce peu de pays acceptant le blé HB4, toutes les récoltes en Argentine devront être stockées séparément et les lots non transgéniques exportés devront être testés, renchérissant les coûts de leur commercialisation.

Mais pour l'heure, comme l'a déclaré le secrétaire à l'Agriculture, Matías Lestani pour justifier cette autorisation, il fallait « *profiter de l'opportunité générée par la scène internationale* », se référant à la guerre russo-ukrainienne « *qui met en péril toute la chaîne d'approvisionnement mondial* » [21].

Les acteurs économiques se rebellent

Le président du Centre exportateur de céréales (CEC), Gustavo Idígoras, favorable aux OGM, a cependant déclaré qu'il n'accepterait « *aucun grain de blé HB4 dans les lots exportés car il est totalement rejeté sur tous les marchés* » [22]. De nombreuses organisations économiques de producteurs, organismes stockeurs, exportateurs, lui ont emboîté le pas, pour les mêmes raisons, même si, là encore, la majorité d'entre elles défend les OGM. Idígoras affirme qu'il a été approché par le ministre égyptien de l'Agriculture, qui cherchait à pallier le déficit d'importation de blé russe et ukrainien. La condition : que le blé argentin soit 100 % non OGM. Et c'est la même chose « *sur 28 de nos contrats internationaux : pas de transgéniques !* », ajoute-t-il [23].

En novembre 2021, un juge fédéral, Santiago Carrillo, se basant sur l'article 41 de la Constitution sur le droit à un environnement sain et à l'information, avait ordonné de mettre en place un

processus de participation citoyenne où chacun puisse intervenir pour donner son avis sur cette autorisation [24]. Cela n'a jamais été fait, souligne l'agence *Tierra viva* [25].

Par ailleurs, des producteurs bio de la Province de Buenos Aires avaient présenté un recours contre la première autorisation à la culture de ce blé dès décembre 2020, sans succès. Ce recours sera réactivé, a déclaré Fernando Cabaleiro, avocat de l'organisation Naturaleza de Derechos, qui demandera également à la justice fédérale des mesures de protection du blé biologique [26]. Pour l'heure, c'est un autre avocat, Lucas Landivar, qui vient de défendre la cause de 37 personnes et organisations qui demandaient le retrait de cette autorisation de culture. Et le 1er juillet, le juge Néstor Salas a "*ordonné l'interdiction temporaire, sur l'ensemble du territoire de la province de Buenos Aires, de l'utilisation et de la dissémination en milieu ouvert de la variété exotique de blé génétiquement modifié de l'entreprise Indear jusqu'à ce que la Commission de biotechnologie et de biosécurité agricole soit mise en œuvre afin d'élaborer un rapport contenant ses recommandations concernant l'introduction et la dissémination de matériel transgénique et ses effets sur les ressources naturelles, la santé, la production et la commercialisation*" [27]. Cette Commission de Biotechnologie était prévue dans la loi 12.822 de la Province, mais, 20 ans plus tard, n'a toujours pas vu le jour.

L'entreprise Bioceres, qui commercialise ce blé, précise [28] qu'aucune variété ne sera mise sur le marché avant au moins deux mois, temps nécessaire pour terminer les épreuves classiques de distinction, homogénéité et stabilité (DHS) exigées par l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV) avant d'être inscrites au catalogue argentin. Bioceres assure qu'à l'instar des cycles précédents, le cycle 2022-2023 se réalisera avec des producteurs dûment identifiés et des règles strictes de commercialisation et de biosécurité pour éviter les contaminations. Ces producteurs lui livreront tout le blé OGM, qui sera entièrement transformé non seulement en farine, mais aussi en produits finis [29].

Combien de temps se passera-t-il avant de constater les premières contaminations ? Et qui paiera pour les lots déclassés ? Pour le moment, ni le soja ni le blé HB4 ne sont autorisés dans l'Union européenne.

---

[1] Ministerio de agricultura, ganadería y pesca secretaría de alimentos, bioeconomía y desarrollo regional, Resolución 27/2022.

[2] Frédéric PRAT, « Bientôt un blé transgénique argentin ? », *Inf'OGM*, 12 septembre 2019

[3] *Ibid.*

[4] François Desprez, président de Florimond-Desprez, est également président de Semae, l'interprofession française des semences et plants.

[5] Frédéric PRAT, « Le premier blé transgénique autorisé est argentin », *Inf'OGM*, 22 octobre 2020

[6] Christophe NOISETTE, « Le Brésil autorise l'importation de farine de blé OGM », *Inf'OGM*, 16 novembre 2021

[7] Second quarter, Fiscal Year 2022, Financial and Operating Results.

[8] L'Argentine cultive six à sept millions d'hectares de blé selon les années.

[9] Trigo HB4 : Bioceres sí destaca su resistencia al glufosinato de amonio, *La Izquierda Diario*, 24 mai 2022. Cette affirmation des techniciens de Bioceres a été filmée lors d'une conférence : https://www.youtube.com/watch?v=Jp2fBFJCVJE

[10] Christophe NOISETTE, « États-Unis - Des blés GM non autorisés découverts dans l'état de Washington », *Inf'OGM*, 17 juillet 2019

[11] 14 millions de tonnes exportées sur un marché mondial de 150 millions de tonnes.

[12] Third quarter, Fiscal Year 2022, Financial and Operating Results

[13] Le Nigeria a autorisé ce blé HB4 en juillet 2022, selon Bioceres. Cette autorisation est valable jusqu'en juillet 2025. Heath, M., « Nigeria approves imports of GMO wheat from Argentina's Bioceres », Reuters, 15 juillet 2022.

[14] En 2022 pour la Colombie, la Nouvelle Zélande et l'Australie. En dehors de l'Argentine, seuls cinq pays ont autorisé par ailleurs la technologie HB4, sur une autre culture, le soja : Brésil, Canada, Chine, États-Unis et Paraguay.

[15] Courriél de la FDA à Inf'OGM le 27 juillet 2022.

[16] Le document de la FDA mentionne l'évènement de transformation IND-ØØ412-7. Pour plus de clarté, nous mettons le nom commercial HB4.

[17] Biotechnology Notification File No. BNF 000170.

[18] Biotechnology Notification File No. 000170 CVM Note to the File.

[19] Biotechnology Notification File No. 000170 CFSAN Note to the File.

[20] Event Name : HB4 Wheat.

[21] « Polémica por el trigo transgénico : el Gobierno lo defiende, pero los exportadores y productores plantean objeciones », *Infobae*, 16 mai 2022.

[22] *Ibid.*

[23] "El trigo HB4 copó el debate en A Todo Trigo : las voces a favor y en contra", *Info Campo*, 12 mai 2022.

[24] "Un juez federal ordenó al Gobierno abrir un proceso de participación ciudadana por el trigo HB4", *ANRed*, 19 novembre 2021.

[25] "El Gobierno autorizó el trigo HB4 y el pan transgénico se acerca a las mesas argentinas", *Agencia Tierra Viva*, 14 mai 2022.

[26] *Ibid*.

[27] « Un juez maplatense prohibió la siembra de trigo HB4 en Buenos Aires » (Un juge de Buenos Aires a interdit la culture de blé HB4 à Buenos Aires), Gabriel Quaizel, *Noticias agropecuarias*, 11 juillet 2022.

[28] "Trigo HB4 : cómo es el proceso final de aprobación y la aclaración de Bioceres sobre la producción", *Agrofy News*, 12 mai 2022.

[29] C’est aussi le système utilisé, en France, par Limagrain, pour certains de ces produits. Limagrain s’affranchit ainsi de l’inscription au Catalogue de certaines « *variétés* » pour les mettre sur le marché.

Adresse de cet article : https://infogm.org/ble-ogm-en-argentine-feu-vert-pour-sa-commercialisation/